

<b>DEPARTEMENT</b> De l'AISNE
<b>ARRONDISSEMENT</b> SAINT-QUENTIN
<b>CANTON</b> de BOHAIN
<b>COMMUNE</b> De VENDHUILE

2023/4/24

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### Conseil Municipal du 26 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 26 octobre à 19h30, les Membres du conseil Municipal de la commune de VENDHUILE, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de VENDHUILE, sous la présidence de Xavier PASSET.

**Étaient présents :** Mr X. PASSET, Mr. E.FLAMANT, Mr F.FORTIN, Mme D.FURGEROT, Mr L.FOURNIER, Mme B. CARPENTIER, Mr D.FERNANDES, Mr D. LETEMPLE, Mme M.MIELCAREK, Mr F.GACH, Mr T.FLEUREAU, Mme M.FAXELLE, et Mr H.DEPREZ

**Pouvoirs :** néant

**Excusés :** Mr P. AUDIN et Mme N. LEROY

Mr F.FORTIN a été nommé secrétaire de séance

**Objet :** Leg du Terrain B 490

Monsieur Le Maire expose à l'assemblée, que le terrain qui se situe rue Neuve, cadastré B 490 ayant pour superficie 1 546 m<sup>2</sup>, va être légué à la commune par l'indivision propriétaire du terrain.

Mr Fortin explique la nécessité de l'intervention préalable d'un évaluateur de la DDFIP pour estimation du bien et d'une juste inscription à l'actif de la commune.

Mr Le Maire explique que la commune s'engage à prendre en charge les frais de notaire pour la rédaction de l'acte et de la publicité foncière.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité :

- le leg du terrain B 490
- Autorise le Maire à signer toutes les pièces concernant le dossier
- Autorise le Maire à mandater les frais correspondants.



XAVIER PASSET

Xavier PASSET  
2023.11.06 09:57:36 +0100  
Ref:20231102\_110201\_1-1-O  
Signature numérique  
le Maire